Centre
de services scolaire
des Hauts-Boisde-l'Outaouais

Québec



## Comité des relations professionnelles et pédagogiques 4<sup>e</sup> Rencontre

21 mai 2025, À compter de 13h15 En TEAMS

**Présences**: Serge Lacourcière, Maude Carpentier, Stéphanie Piché, Lyzanne Cuddihy, Norma Kelly, Sophie Lacourcière, Natacha Gosselin, Joëlle Constantineau, Annie Lacharité, Alexandra Désabrais.

**Absences**: Louis Mercier, Julie Martin, Marianne Tremblay, Vicky Roy, Stéphane Bouchard, Manon Laurin, Daniel Boisjoli

## **COMPTE-RENDU**

	SUJET	NOTES	SUIVIS
1.	Accueil et adoption de		
	l'ordre du jour		
2.	Approbation et suivis	Stéphanie précise qu'elle a envoyé aux directions le temps conscrit pour les	
	du compte-rendu du	libérations collectives.	
	2 avril 2025		
		<u>Point 5 : Règles de passage</u>	
		Rucher: Norma mentionne qu'il y a eu un suivi en AGE. Elle fera un suivi avec le	
		compte-rendu. Doit faire parvenir à Daniel les règles de passage de son secteur.	
		Petits-Ponts: La direction est à peaufiner le document.	
		Cœur : suivi à faire avec le Cœur (Natacha)	
		<u>Calendrier :</u>	



SUJET	NOTES	SUIVIS
	22 décembre est devenu une journée de congé.	
	Corrections apportées au calendrier FGA-FP.	
	Tableau annexes et tableau des infos à déposer :	
	Fusionner les tableaux des recommandations dans 1 seul. Plus simple.	
	Code d'éthique : dossier à suivre.	
	Billet médical : Prévoir un amendement dans l'entente locale pour venir se	
	raccorder aux réglementations du projet de loi.	
3. Objets de travail et	Présentation des sujets à prioriser pour l'année scolaire 25-26.	
calendrier 25-26	Nous conserverons la même structure, avec les sujets récurrents.	
	Dates de rencontres seront déterminées en début d'année 25-26	
4. Modalités	Aucunes questions / commentaires.	
compensation maître		
associé	Stage en emploi a été défini l'an dernier.	
	Coquille dans le premier pico* és à place de er	
5. Organisation scolaire 25-	Reçu la dernière mise à jour officielle aujourd'hui.	
26	Sera réajustée en fonction des inscriptions / déménagements.	
	Le tableau des moyennes a été calculé le 21 mai.	
	Joelle demande si on peut mettre dans l'en-tête la date de la version de l'OS.	
	La moyenne doit être respectée en tout temps. Il peut y avoir des dépassements	
	dans certains groupes selon les conditions autorisées. (8-8.01 C))	
	Natacha demande si le maximum de 28 par classe inclus les codes.	



SUJET	NOTES	SUIVIS
	** Les codes d'élèves ne sont pas pris en considération dans la moyenne, mais dans le maximum. Stéphanie mentionne qu'on est dans l'hypothétique, l'organisation réelle sera faite après le 30 septembre Une rencontre est d'ailleurs prévue demain à Gracefield pour effectuer des réajustements. Elle mentionne qu'on ne peut pas prendre les codes à priori sauf les codes 14, 50 et 53.	
	Stéphanie mentionne une erreur dans le tableau des moyennes: 32 élèves répartis en deux groupes, pas 1 en 2e-3e année, la moyenne est donc de 16 et non 32.	
6. Fin de la pratique du déboulage	Les écoles ont déjà mis les modalités en place. On va travailler en amont pour donner toutes les chances à l'élève de réussir. On va miser aussi sur les temps en fin d'année scolaire (reprise d'examen, remise de travaux). On va bonifier l'offre de cours d'été.  À la rentrée, si y en a qui n'ont pas encore réussi toutes les matières, on fera des études de cas. Il y aura possibilité de faire du rattrapage, tenir des ateliers, avoir des cours hors-horaire, possible également de mettre en place des classes multiniveaux et du co-enseignement.  Aucune somme supplémentaire n'est allouée en lien avec la fin de la pratique du déboulage des unités.  Nous sommes responsables et dans l'obligation de mettre en œuvre les moyens, mais la réussite appartient à l'élève.	
	La promotion par matière redonne de l'importance à l'ensemble des matières.	

Centre
de services scolaire
des Hauts-Boisde-l'Outaouais

Québec



SUJET	NOTES	SUIVIS
7. Normes et modalités (notes minimales)	Dans leurs normes et modalités d'évaluation, certaines écoles ont une note minimale en deçà de laquelle l'enseignant doit obtenir l'approbation de la direction pour l'apposer au bulletin.  Il appartient aux enseignants d'évaluer l'élève, sans obtenir l'approbation de la direction. Par exemple, un enseignant ne pouvait pas mettre en bas de 40%. La loi sur l'instruction publique prime sur les normes et modalités, donc on ne peut exiger d'un enseignant qu'il fasse approuver une note par sa direction. Si dans certaines écoles il y avait une note minimale sous approbation de la direction, on doit modifier la modalité. La direction peut exiger des explications, mais ne peut pas modifier la note d'un enseignant.	
	Normes et modalités devront être ajustées pour la 3 <sup>e</sup> étape de l'année en cours.	
8. Comité EHDAA	Report du point étant donné l'absence des directions.	
9. Modalités de regroupement des classes pour les EHDAA	Document du Cœur est bien défini. Modalité de regroupement pour chaque École. À reparler avec les directions	
10. Critères de répartition des ressources	Lorsqu'il sera approuvé par le CA dans les prochains jours, Stéphanie le partagera.  Règles budgétaires? C'est très long avant de les avoir.	
11. Comité SST	Analyse du registre (incidents / accidents) Différents moyens pour la santé, sécurité	



SUJET	NOTES	SUIVIS
	Continuer à travailler sur les RPS	
	Se pencher davantage sur la charge de travail des employés.	
	Se periener davantage sur la charge de travair des employes.	
	Le comité avance bien, on voit des changements au niveau de la santé/sécurité.	
12. Suivi des sommes	Étant donné que les sommes ont été décentralisées, il est difficile d'avoir un	
dépensées concernant	suivi pour le moment. Lorsque possible, on nous transmettra l'information.	
les ATP payées en sus		
(Annexe 72)		
13. Journées pédagogiques	La note de service sera affichée en début de l'année scolaire prochaine	
	concernant les dates où l'enseignant peut choisir le lieu et le contenu de ces	
	journées.	
14. Varia	a) Pondération de l'épreuve régionale 2 <sup>e</sup> année lecture	
	Il revient à la direction de convenir de la valeur de l'épreuve, pour un maximum	
	de 20%. Nouveauté cette année, les épreuves régionales, CSS et Ministère ne	
	peuvent sortir des établissements.	
	b) Programme d'aide à la qualification	
	Le personnel en voie de qualification est vraiment heureux. Bonification du	
	programme peut-être pour l'an prochain.	
	Un questionnement est soulevé par les enseignants en formation au BEPEP ; ils	
	sont dans l'obligation de se déplacer pour suivre leur cours même lorsque la	
	ressource professorale est à distance. Comme c'est dans la convention collective	
	des professeurs de l'université, que les étudiants doivent être dans une salle de	
	l'UQAT pour les cours en présentiel, il nous est impossible d'apporter une	
	modification à cette modalité.	

de services scolaire des Hauts-Boisde-l'Outaouais

Québec



SUJET	NOTES	SUIVIS
	c) <b>Journée d'accueil du 22 août</b> : Les enseignants de la FP et de la FGA qui seront présents auront droit à deux journées compensatoires à reprendre dans l'année.	
15. Levée de la rencontre	La rencontre s'est terminée à 14h38	